

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Notre
raison d'être

**Se protéger
mutuellement
aujourd'hui pour,
ensemble,
construire
les solidarités
*de demain***



PROXIMITÉ

Un mouvement
qui milite
dans tous
les territoires
en faveur du
progrès social

PARTICIPATION

Un modèle
d'entreprendre
démocratique
et solidaire,
au service de
l'intérêt collectif

INNOVATION

Des solutions
innovantes
au service de
la pleine santé
et de la protection
sociale durable de tous

SOMMAIRE

L'édito du président	P. 4
Le mouvement mutualiste en région	P. 5
La gouvernance	P. 6
L'animation de la vie mutualiste	P. 7
Représenter la Mutualité Française	P. 8
Promouvoir le modèle mutualiste	P. 10
Agir en prévention promotion de la santé	P. 12
Quatre thématiques prioritaires de santé	
• Nutrition : activité physique & alimentation	P. 14
• Santé mentale & compétences psychosociales	P. 15
• Santé environnementale	P. 16
• Santé des seniors et du grand âge.....	P. 18
L'organisation et les partenaires en région.....	P. 20
La Mutualité Française :	
acteur de la protection sociale et de la santé	P. 22



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT, BRUNO HERRY

Le mouvement mutualiste a évolué dans un contexte politique, économique et social complexe.

Notre Union régionale accompagne le Mouvement, les mutuelles et groupements, quelle que soit leur taille, quelles que soient leurs activités ou leurs implantations. Les transformations de la société sont multiples : les données, l'intelligence artificielle, la transformation des besoins des métiers.

Aussi, nous devons répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain en favorisant l'émergence d'actions en faveur d'une protection sociale durable et en poursuivant le travail de fond engagé sur le financement et l'organisation du système de santé.

Cela a été le sens des prises de parole de nos mandatés et représentants mutualistes en région en 2023.

Si la parole mutualiste compte, c'est parce qu'elle est ancrée dans la réalité des actions que nous menons chaque jour sur les territoires au service de la population.

C'est ce rôle d'acteur que nous avons porté qui a également prévalu au renouvellement de la confiance du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser). La Mutualité Française sera présente au sein de cette instance de la société civile dont la nouvelle mandature a été installée en janvier 2024 pour les six années à venir.

Au delà de la défense du modèle mutualiste, en 2023, notre Union régionale s'est aussi engagée au service des mutuelles, groupes et unions.

Ainsi nous sommes attachés à renforcer le lien avec les Unions territoriales et mutuelles gestionnaires de services de soins et d'accompagnement mutualistes

(SSAM). Nous avons su impulser une dynamique collective pour promouvoir, en leur nom, le modèle des centres dentaires mutualistes auprès des facultés dentaires récemment installées à Dijon et Besançon et des étudiants. Cet enjeu est de taille dans notre région fortement marquée par la pénurie de son offre en soins dentaires.

Cette synergie avec le réseau sanitaire, social et médico-social de la région se poursuivra en 2024 au sein du Comité de liaison des SSAM que nous avons installé en 2023.

Sur notre mission Prévention et promotion de la santé, la pertinence de nos interventions, l'expertise des équipes et notre engagement en tant qu'acteur du Projet régional de santé a été reconnu par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté et s'est concrétisé par la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens en juillet 2023.

Je salue le travail des équipes et de la directrice qui, aux côtés des élus mutualistes, font vivre nos ambitions en proximité dans les territoires. Elles se sont pleinement investies dans la mise en oeuvre de nos orientations mutualistes en prévention 2023-2026 autour de quatre thématiques prioritaires : la santé environnementale, la santé mentale, la nutrition et la santé des seniors et du grand-âge.

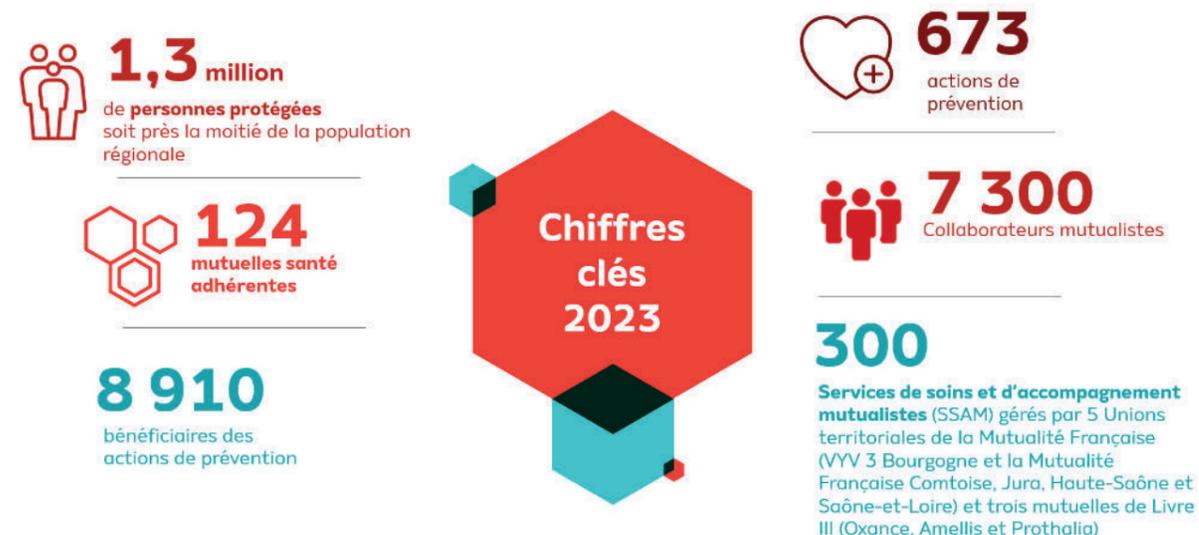
En prenant connaissance de ce rapport d'activité vous verrez que tout au long de l'année nous nous sommes attachés à faire vivre en région notre Raison d'être : « **Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain** ».

Bonne lecture !

LE MOUVEMENT MUTUALISTE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté est le porte-parole de la Fédération Nationale en région. Elle représente plus de 120 mutuelles qui, ensemble, protègent environ 1 habitant sur 2.

Elle est également un opérateur privé en prévention et promotion de la santé et acteur de santé publique. Chaque année, elle déploie un programme de prévention actions pour accompagner les habitants de la région, les adhérents des mutuelles et les professionnels du secteur social et médico-social.



ACTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale des Bourguignons-Francis-Comtois et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite.

Avec plus de 300 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire.

Au quotidien, les représentants de la Mutualité Française déclinent sa raison d'être en région autour de trois territoires d'engagement : la proximité, la participation et l'innovation.

LA GOUVERNANCE

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, société de personnes à but non lucratif fonctionne selon des règles démocratiques. Ses instances de gouvernance sont élues selon le principe de représentativité et se répartissent les pouvoirs décisionnaires et exécutifs au sein du Bureau et du Conseil d'administration.

LE BUREAU DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE BOUORGNE-FRANCHE-COMTÉ



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En sus des 10 membres du Bureau, 23 autres administrateurs ont gouverné l'Union régionale en 2023 :

- BEDOUIN Christian, *Mutualité Française Saône-et-Loire SSAM*
- BERGER Jacky, *Union de représentation Aésio / Aésio Mutuelle*
- BOILLON Bernard, *Union de représentation Aésio / Aésio Mutuelle*
- BONNET Guy, *La Mutuelle Générale*
- BONNET Sandrine, *Union de représentation Groupe VYV / Harmonie Mutuelle*
- CLAUSSE François, *Affinitaires et Solidaires / MNH*
- COLAS DES FRANCS François, *Les Mutuelles Macif / Apivia Macif Mutuelle*
- DEVILLAIRS Renaud, *Union de représentation Groupe VYV / MGEN*
- FIDON Maria-Laura, *Union de représentation Groupe VYV / MGEN*
- JOUANNET Thomas, *Mutualité Française Comtoise SSAM*
- MAUDUIT Corinne, *Acoris Mutuelles*
- MELI Anne-Laure, *Union de représentation des Mutuelles Plurielles et Solidaires / MGC*
- MOUTARLIER Nathalie, *Union de représentation Groupe VYV / MGEN*
- NATY Elodie, *Union de représentation Malakoff Humanis / Radiance Mutuelle*
- PERETTI Jean-Louis, *Union de représentation Groupe VYV / MNT*
- PILLER Christian, *Intériale Mutuelle*
- PUGLIESE Marie-Thérèse, *Union de représentation Groupe VYV / Harmonie Mutuelle*
- REBULLIOT Michel, *Affinitaires et Solidaires / Mutuelle Unéo*
- SEGUIN Jacques, *Mutualité Française Jura SSAM*
- UBBIALI Bruno, *Union de représentation Aésio / Aésio Mutuelle*
- VENDOLA Joëlle, *Union de représentation Aésio / Aésio Mutuelle*
- VIEL Chantal, *Union de représentation Groupe VYV / Harmonie Mutuelle*
- VERPILLAT Jean-Charles, *Union de représentation Viasanté Horizons / Viasanté Mutuelle*

120 DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

33 ADMINISTRATEURS

4 INSTANCES DE PRÉPARATION :
3 COMMISSIONS RÉGIONALES & 1
COMITÉ DE LIAISON DES SSAM

2 DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

L'ANIMATION ET LA COORDINATION DE LA VIE MUTUALISTE

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté anime et coordonne le mouvement mutualiste dans la région. Elle accompagne les militants, les élus et les mandatés afin de faciliter l'exercice de leurs missions et leur engagement.

FAIRE VIVRE LA MUTUALITÉ DANS LES TERRITOIRES

Les membres des délégations territoriales, instances de proximité, s'engagent pour représenter l'Union régionale auprès des élus locaux ou des parlementaires et soutenir des projets mutualistes. Sous la présidence de Bruno FOREST pour la délégation territoriale 21-58-89 et Joël LHOMME pour la délégation 25-39-70-71-90, les deux délégations ont mis en place les actions définies dans leurs feuilles de route 2023 :

- 9 rencontres avec les communautés de communes ou d'agglomérations de la région ;
- 11 représentations de la Mutualité Française en local ;
- 6 participations aux délégations mutualistes dans le cadre des rencontres avec les parlementaires ;
- 6 ouvertures de Rencontres santé@, des rendez-vous prévention ouverts à tous.

Les présidents ont également participé activement aux travaux sur l'engagement menés au sein de la commission Animation de la Vie du Mouvement. Ils sont accompagnés dans leurs réflexions par Gilles DESCHAMPS, secrétaire général de l'Union régionale en charge de la coordination des délégations territoriales.

INSTALLATION DU COMITÉ DE LIAISON DES SSAM

Le comité de liaison des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM) a été installé en 2023. Ce comité réunit les présidents et directeurs généraux des Unions territoriales et mutuelles dites de Livre 3 qui gèrent des activités sanitaires, sociales et médico-sociales de la Mutualité Française.

Ce comité s'inscrit dans la volonté de la FNM de mieux prendre en compte les enjeux du Livre 3 et de structurer nationalement et régionalement l'animation politique des acteurs du Livre 3. En région Bourgogne-Franche-Comté, cette coordination des SSSAM par l'Union régionale était déjà mise en place depuis 2016. Aussi ce comité est venu remplacer la commission Unions territoriales et mutuelles du Livre 3. Il réunit les 5 Unions territoriales (Mutualité Française Comtoise, Jura, Haute-Saône et Saône-et-Loire et Mutualité Française Bourguignonne, dite VYV 3 Bourgogne) et les 3 mutuelles gestionnaires de SSAM de la région (Amellis, Oxance, Prothalia).

DÉFINIR LES ORIENTATIONS POLITIQUES

Le séminaire des administrateurs du 23 novembre 2023 a été l'occasion de s'interroger sur la pertinence des enjeux politiques auxquels la Mutualité Française souhaite répondre dans le cadre du déploiement de son projet stratégique régional 2021-2025. Au cours des ateliers, les 6 enjeux politiques ont été travaillés et modifiés par les administrateurs de l'Union afin de prendre en compte les évolutions récentes de la protection sociale et de la santé et les intégrer lors du dernier cycle de ce projet politique.

80% ● taux de participation au Bureau

28 ● réunions des instances

40% ● taux de parité au Conseil et au Bureau

11 ● rendez-vous avec les communautés de communes

3 ● formations des élus mutualistes

REPRÉSENTER LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté défend en région des propositions en adéquation avec les valeurs mutualistes.

Elle est présente dans de nombreuses instances telles que l'Assurance maladie, l'Agence régionale de santé, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, le conseil économique social et environnemental, les Conférences de financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ou bien encore les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie.

LA DÉCLINAISON DE LA COG 2023-2027

Le conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie a adopté le 26 juin 2023 la convention d'objectifs et de gestion qui fixe les objectifs pluriannuels et les moyens de fonctionnement de la branche pour la période 2023-2027.

Si la Mutualité Française s'est prononcée favorablement sur les orientations de la convention d'objectifs et de gestion qui consacrait la notion d'ouverture aux partenaires naturels de l'assurance maladie obligatoire que sont notamment les mutuelles, elle a, en revanche, fait preuve de réserve (en s'abstenant lors du vote) sur l'adéquation entre les objectifs ambitieux et les ressources financières et humaines accordées pour mener à bien les chantiers identifiés : prévention, gestion du risque et accès aux données, e-santé, accès aux droits, mise en place d'outils dématérialisés pour gérer la santé des assurés, gestion coordonnée du tiers-payant entre le régime obligatoire et le régime complémentaire.

La Mutualité Française a, par ailleurs, largement contribué aux négociations, proposant de façon inédite une clause de revoyure à mi-convention pour infléchir la courbe du rendu des postes dans l'hypothèse où les objectifs définis ne seraient pas atteints.

En région Bourgogne-Franche-Comté, la convention d'objectifs et de gestion a été déclinée entre la Caisse nationale d'assurance maladie et les huit caisses locales à travers les contrats pluriannuels de gestion qui permettent à ces dernières de fonctionner.

Les mandatés mutualistes seront particulièrement attentifs au suivi des indicateurs définis qui permettront d'apprécier la clause de revoyure.

LE RENOUVELLEMENT DU CESER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'année 2023 a marqué la préparation du renouvellement de la mandature des conseils économiques, environnementaux et sociaux pour les six années à venir (2024-2029).

Ces assemblées consultatives, représentant la société civile, ont pour mission d'informer le Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales.

Enjeu stratégique de représentation du mouvement, la Mutualité Française a obtenu d'être représentée dans chacun des conseils économiques, environnementaux et sociaux de France.

En région Bourgogne-Franche-Comté, c'est Lucie Gras, présidente de VYV 3 Bourgogne, qui a été nommée au sein du collège 3 pour représenter la Mutualité Française. Membre de la commission Economie et Emploi, elle intègre également le bureau de cette instance auprès de la nouvelle présidente issue de La ligue de l'enseignement, Elise Moreau.

Au sein de cette instance, elle défendra la solidarité, le dialogue, l'intérêt général, l'utilité sociale, pour construire un avenir idéal et durable pour la région.



Installation du Ceser BFC @Ceser BFC

LA CONTRIBUTION SUR LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, en concertation avec l'ensemble des composantes du mouvement mutualiste en région, a produit une contribution dans la perspective du nouveau schéma régional de santé 2023-2028.

Cette contribution a été l'occasion de :

- Rappeler notre représentativité sur le territoire ;
- Analyser pour les gestionnaires d'établissements les freins et les leviers en matière d'attractivité, d'innovation en santé et d'offre de soins ;
- Réaffirmer la volonté de l'Union régionale de s'inscrire dans les priorités de politique publique définies par l'ARS en Bourgogne-Franche-Comté en mettant à disposition son savoir-faire et son expertise en prévention promotion de la santé, en favorisant l'accès aux soins, développant l'attractivité des métiers du prendre soin et en s'impliquant pleinement dans la démocratie en santé.

Elle mène en un travail d'influence auprès des parlementaires et des assemblées départementales et régionale pour défendre une protection sociale et solidaire et un meilleur accès aux soins et à la prévention pour tous.

PLFSS 2024

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2024 a été marqué par un manque d'ambition pour assurer la soutenabilité de notre système de protection sociale face aux défis auquel le système de santé français doit répondre, notamment l'augmentation des dépenses de santé liée au vieillissement et le développement des maladies chroniques.

En région Bourgogne-Franche-Comté, la Mutualité Française a rencontré les parlementaires des commissions affaires sociales et des finances pour partager ses constats et faire valoir les positions qu'elle porte.

Sept parlementaires rencontrés :

- **Côte d'Or** : le député Didier Martin de la commission affaires sociales
- **Doubs** : le député Éric Alauzet de la commission affaires sociales et la sénatrice Annick Jacquemet de la commission affaires économiques
- **Jura** : la députée Justine Gruet de la commission affaires sociales
- **Nièvre** : la députée Perrine Goulet de la commission des finances
- **Saône-et-Loire** : la députée Josiane Corneloup de la commission affaires sociales et le député Louis Margueritte de la commission des finances



ZOOM SUR ...

Si le PLFSS constitue un marqueur important et périodique de mobilisation pour le mouvement mutualiste, plusieurs autres propositions de lois ont retenu toute son attention. Elles ont été l'occasion de faire valoir ses positions et de transmettre des amendements.

L'Union régionale a été l'un de ses relais au regard des liens privilégiés et de la relation de proximité entretenus avec les parlementaires de son territoire :

- **Centres de santé** : proposition de loi visant à améliorer l'encadrement des centres de santé
- **Accès aux soins** : proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels de santé
- **Autonomie et dépendance** : proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir.

PROMOUVOIR LE MODÈLE MUTUALISTE

La Mutualité Française est un acteur du débat autour des questions de santé et de protection sociale. Elle s'inscrit dans une démarche globale qui se nourrit d'études et de réflexions menés avec les militants mutualistes et des associations partenaires.

CONTRIBUER AU DÉBAT PUBLIC

UN ÉTAT DES LIEUX DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Fin février 2023, la Mutualité Française a consacré la 6^e édition de son Observatoire à la santé au travail, s'interrogeant sur la progression constante des maladies professionnelles et les conditions d'une bonne santé physique et psychologique au sein de la sphère professionnelle.

S'appuyant sur des données régionales, l'Union régionale en a assuré la promotion auprès de ses partenaires locaux spécialistes de la question et a également porté auprès des parlementaires de sa région une dizaine de propositions structurées autour de trois axes :

- Le développement d'une culture de la santé au travail
- La facilitation de l'accès aux soins
- L'accessibilité pour tous à une meilleure protection.



UN BAROMÈTRE DE L'ACCÈS AUX SOINS ET DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La Mutualité Française et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité ont publié la deuxième édition de leur Baromètre santé-social.

L'occasion pour l'Union régionale de sensibiliser à nouveau ses partenaires publics et privés aux problématiques de l'accès aux soins, de la santé environnementale, de l'accueil des jeunes enfants et de la prise en charge des personnes âgées. Mais également, de mettre en lumière des solutions innovantes, fruits de partenariat entre les structures mutualistes et les communes, comme le relais petite enfance itinérant développé par VYV 3 Bourgogne ou les actions de prévention sur les perturbateurs endocriniens ou la qualité de l'air intérieur déployées par la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté depuis une quinzaine d'années, notamment dans les structures petite enfance de la région.



64
MANDATS MUTUALISTES
DE TITULAIRES DANS LES
INSTANCES LOCALES ET
RÉGIONALES

7
PARLEMENTAIRES
RENCONTRÉS

8
PLAIDOYERS OU
POSITIONNEMENTS
DIFFUSÉS

2
NOUVEAUX
PARTENARIATS SIGNÉS

AGIR EN PARTENARIAT

Elle noue avec les acteurs locaux des partenariats d'influence ou plus opérationnels en faveur d'un meilleur accès aux soins et aux protections sociales durables en conformité avec sa raison d'être.

SOUTENIR EN RÉGION LA FILIÈRE UNIVERSITAIRE EN ODONTOLOGIE

Depuis l'ouverture de la filière en odontologie à Dijon et Besançon en septembre 2022, la Mutualité Française en Bourgogne-Franche-Comté s'est pleinement investie aux côtés des étudiants pour promouvoir l'exercice salarié en centre de santé dentaire mutualiste.

Son soutien a d'abord été financier par la mise en place d'un fonds mutualiste abondé par les structures mutualistes gestionnaires de centres dentaires et de laboratoires prothétiques (Vyv 3 Bourgogne, les Mutualité Française Comtoise, Jura, Haute-Saône et Saône-et-Loire, Oxance et Prothalia).

L'objectif est d'accompagner les étudiants dans le cadre de leur scolarité aux achats pédagogiques auxquels ils doivent faire face et de les aider à concrétiser leurs projets scolaires et extra-scolaires.

Elle souhaite également partager ses connaissances et transmettre son savoir faire en préparant l'accueil d'étudiants de sixième année en stage actif.

Ainsi l'Union régionale, VYV 3 Bourgogne et Ellavie étaient présents à la première Journée des métiers médicaux organisée par l'Université de Bourgogne.



Signature du partenariat avec la Corporation des étudiants en dentaires de Dijon - 17 octobre 2023

MOBILISER LE COLLECTIF DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Le Pacte du Pouvoir de Vivre est une association regroupant 65 organisations d'origines diverses (associations environnementales, de lutte contre la pauvreté, syndicats, associations étudiantes, acteurs de l'ESS, Mutualité Française) qui ont décidé de faire front commun pour construire un nouveau pacte politique, écologique et social à même de répondre aux grands défis qui menacent la société et la planète.

En région, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté participe activement au groupe local qui a impulsé une nouvelle dynamique en accueillant de nouveaux membres en 2023 (Secours catholique, Association de la fondation étudiante pour la ville et APF France Handicap). Les travaux ont également porté sur l'élaboration d'une feuille de route triennale autour de thématiques ciblées que sont le pouvoir de vivre dignement, d'agir, de prendre soin de soi, de s'éduquer, d'accéder aux droits, de vivre dans un logement décent ou bien encore de se déplacer.



Réunion du Comité de pilotage régional du Pacte du pouvoir de vivre à Dijon - 25 mai 2023

FACILITER L'INCLUSION NUMÉRIQUE AVEC MON ESPACE SANTÉ

Les membres de la commission animation de la vie mutualiste ont décidé de structurer leurs travaux sur l'accès aux soins via la promotion de Mon Espace Santé qui devient ainsi la thématique fil rouge de l'engagement militant des élus mutualistes de la région.

En partenariat avec le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS), l'ARS et l'Assurance Maladie, ils seront formés pour devenir des ambassadeurs du dispositif et promouvoir auprès d'un public d'élus et d'opérationnels mutualistes le développement de solutions numériques en faveur d'un meilleur accès aux soins et d'une simplification de la prise en charge médicale pour tous.

AGIR EN PRÉVENTION PROMOTION DE LA SANTÉ

La Mutualité Française défend le déploiement d'une approche préventive à tous les âges, dans l'ensemble des lieux de vie (crèches, écoles, domiciles, milieux professionnels, établissements et services médicaux et sociaux) et dans une logique de parcours de santé.

En région, acteur de référence en prévention et promotion de la santé, elle déploie, aux côtés de ses partenaires des actions de santé publique et des interventions en direction des adhérents mutualistes.

LA STRATÉGIE MUTUALISTE 2023-2026

INVESTIR QUATRE THÉMATIQUES PRIORITAIRES

La stratégie prévention promotion de la santé de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit dans les orientations mutualistes de prévention définies par la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) pour 2023-2026. Elle a été bâtie en tenant compte du plan régional de santé de l'Agence Régionale de Santé et des partenariats développés sur les territoires.

Les axes de notre intervention s'inscrivent autour de 4 thématiques prioritaires :

- **Nutrition** : activité physique, alimentation et image corporelle (page 14)
- **Santé environnementale** en lien avec la qualité de l'air intérieur et les perturbateurs endocriniens (page 15)
- **Santé mentale**, avec une approche positive centrée sur les compétences psychosociales (page 16)
- **Maintien de l'autonomie et du grand âge** avec des actions pour les seniors depuis la pré-retraite à l'établissement, mais aussi pour les personnes vivant un handicap (page 18)

RENFORCER LES PARTENARIATS

Les partenariats sont intrinsèques à l'activité prévention promotion de la santé. Renforcer et maintenir des partenariats avec les autres acteurs en promotion de la santé ou d'autres secteurs est nécessaire pour concevoir des solutions adaptées aux territoires ou populations et pour agir de manière cohérentes et coordonnée sur plusieurs déterminants de la santé.

En 2023, l'ARS a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Union régionale pour développer des actions sur trois de ses thématiques prioritaires.

En outre, l'Union régionale s'est également attachée à renforcer les synergies et le partage avec les mutuelles, particulièrement avec les gestionnaires du réseau mutualiste sanitaire, médico-social et social qui accompagne la population avec plus de 300 services (pour la petite enfance, les personnes âgées ou en situation de handicap, des centres de santé, des services à domicile ou encore des services d'hospitalisation à domicile).

Des actions de prévention dédiées ont également été mis en places pour mutuelles santé et prévoyance avec 57 interventions en direction de 1 645 adhérents et professionnels des établissements mutualistes.



La certification ISO 9001:2015 du pôle prévention et promotion de la santé a été renouvelée pour 3 ans en 2023.



La Mutualité Française BFC est certifiée Qualiopi en tant qu'organisme de formation depuis 2022

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

L'évaluation des actions de prévention et promotion de la santé s'inscrit pleinement dans la démarche de l'amélioration continue. A l'Union régionale, cette évaluation est systématique et travaillée en collaboration avec les collaborateurs du pôle Prévention pour répondre et s'adapter aux spécificités de chaque action (objectifs, public, réalités du terrain). Ce regard croisé prévention / évaluation permet de formuler des objectifs clairs, atteignables et mesurables.

FOCUS SUR LES NOUVEAUX DISPOSITIFS

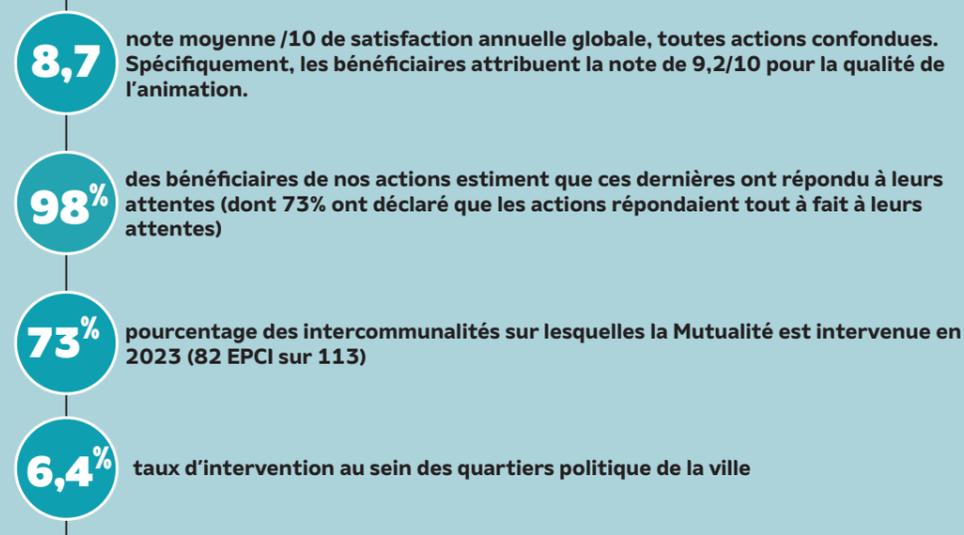
Sur la base d'indicateurs précis, l'évaluation apporte une forme d'objectivité sur les actions et fait émerger les éléments qui constituent une aide à la décision sur la programmation. La cohérence et la qualité globale des actions s'en trouvent ainsi renforcées.

L'activité d'évaluation s'est poursuivie et s'est aussi investie sur des projets particuliers :

- Création d'un **dispositif d'évaluation conforme à la certification Qualiopi** pour une action de sensibilisation sur la santé environnementale et plus particulièrement aux perturbateurs endocriniens, composée notamment d'une formation des professionnels de la petite enfance et d'un accompagnement sur leur structure.
- Participation à une **enquête exploratoire** dans le cadre de la sensibilisation des professionnels de la PMI de Côte d'Or et des familles bénéficiaires du service aux perturbateurs endocriniens (en partenariat avec le Conseil Départemental). L'interrogation des différents publics a permis de créer une offre de formation et de sensibilisation adaptée et au plus proche des besoins et attentes des professionnels et des familles (cf. page 17)
- **Recueil de la satisfaction auprès des partenaires relais** de nos actions. La création d'un nouveau questionnaire a permis d'interroger ces derniers sur les partenariats engagés autour des actions des programmes Bien Vieillir et les Ateliers Bons Jours. En expérimentation en 2023 à l'échelle départementale.

LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES EN 2023

L'ensemble des données d'évaluation présentées dans ce document sont issues des analyses et rapports du Pôle Etudes & Evaluation de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté sur la base de 4 584 questionnaires recueillis en 2023.



 **673**
interventions

 **8 910**
participants

 **220**
professionnels intervenant
aux côtés des équipes sur
les 8 départements

1 NUTRITION : ACTIVITÉ PHYSIQUE ET ALIMENTATION

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté s'investit dans la promotion de la nutrition. Les actions menées s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport Santé ainsi que dans le Programme National Nutrition Santé (PNNS).



Lorsque l'on parle « Nutrition » on associe en réalité deux sous-thématiques : l'alimentation et l'activité physique. En France, les programmes de santé publique réunissent automatiquement ces deux axes.

Dans notre approche, nous nous efforçons de travailler les représentations pour casser les idées reçues et d'orienter notre discours, sur le plaisir, le bien-être, les sensations positives pour éviter les règles et les injonctions sociales.

CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME À DESTINATION DES PARENTS

En France, en 2015, 16% des garçons et 18% des filles étaient en surpoids. L'obésité infantile entraîne des complications de santé à court, moyen et long terme.

Dans le cadre des orientations du projet régional de santé, à la demande de l'ARS, la Mutualité Française est en charge depuis 2023 de la création d'un programme de prévention promotion de la santé sur la thématique nutrition à destination des parents des enfants ayant bénéficiés d'un atelier « Crokybougé » conçu par le RéPPOP (Réseau de Prévention et Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique).

La première phase de ce travail a consisté en 2023 à réaliser une enquête auprès des parents de la région afin de mieux appréhender leur niveau de connaissance sur le « bien manger » et interroger leurs préférences thématiques et organisationnelles avant de commencer à construire le programme. 673 familles ont répondu à cette enquête.

La co-construction du programme avec l'éducation nationale et les partenaires a débuté en 2024 pour une expérimentation sur 5 départements.

Ces séances aborderont par exemple, le rythme de vie de l'enfant et la structuration des repas, l'impact du sommeil sur l'alimentation, le développement du goût, l'activité physique, l'hydratation. Plus globalement pour concilier faim et plaisir, des conseils en matière de cuisine et d'achats seront également donnés.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS RÉPONDRE À NOTRE QUESTIONNAIRE

si souhaitez obtenir des clés pour optimiser l'alimentation de vos enfants, rendez-vous au questionnaire ci-dessous, cela ne vous prendra pas plus de 5 minutes. Vous permettra de cerner vos besoins et construire un atelier au plus près de vos attentes.

JE RÉPONDS AU QUESTIONNAIRE

2 SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Agir sur les facteurs environnementaux permet de prévenir, préserver et améliorer l'état de santé de la population, notamment des plus vulnérables. La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté s'engage activement en faveur de la santé environnementale avec le soutien de l'ARS.



LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, S'EN PRÉMUNIR

Des formations, des accompagnements et ateliers de sensibilisation sont proposés pour aider les professionnels de structures de la petite enfance et le grand public à mieux comprendre les risques d'exposition aux perturbateurs endocriniens.

La formation des professionnels, d'une durée de 2 jours, est suivie d'un accompagnement personnalisé pour définir un plan d'actions dans la structure et planifier son déploiement à court, moyen et long terme avec l'ensemble des équipes.

Dans le cadre de la certification Qualiopi le dispositif d'évaluation a été révisé pour intervenir à chaque étape du projet et interroger toutes les personnes concernées (professionnels formés, professionnels sensibilisés, direction de l'établissement, intervenant).



SENSIBILISATIONS DES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI 21) ET DES PARENTS AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

À la demande de la PMI du Conseil départemental de Côte-d'Or, les équipes CMEI sont intervenues pour permettre aux parents de faire des choix éclairés quant à leurs modes de vie et leurs achats (aliments, produits de la vie courante...). Ainsi, 5 formations ont été dispensées auprès de 70 professionnels de la PMI21 en 2023 afin qu'ils acquièrent des connaissances sur les perturbateurs endocriniens pour être relais des messages de prévention sur le long terme. Enfin, 20 ateliers ou visites ont permis de sensibiliser 58 familles d'enfants âgés de 0 à 6 ans (note de satisfaction : 9,3 /10).

Un an après la formation, 9 professionnels sur 10 ont fait évoluer leurs habitudes personnelles ou professionnelles afin de limiter l'exposition des perturbateurs endocriniens. La moitié des professionnels (50%) aborde désormais davantage le sujet avec les familles (informations et conseils sur des alternatives saines).

JEUX DE SONS, JEUX DE SIGNES : PROTÉGEONS L'AUDITION DES PLUS JEUNES

Cette action s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans, en école, maison de quartier ou accueil de loisirs. Ludique et concrète, elle leur permet de découvrir les gestes de prévention à adopter pour conserver une bonne audition tout au long de leur vie.

ANGELE*, UN PROJET INNOVANT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

*Allergies complexes : prise en charge Globale, diététique et environnementale

Ce projet "article 51 - innovation santé" est piloté par le Réseau d'Allergologie de Franche-Comté (RAFT) avec le soutien des Conseillères médicales en environnement intérieur mutualistes. Il propose une prise en charge globale et multidisciplinaire pour les patients atteints notamment d'allergies respiratoires.

LA THÉMATIQUE NUTRITION EN 2023



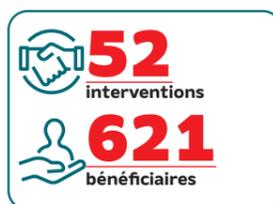
LA THÉMATIQUE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT EN 2023



3 SANTÉ MENTALE ET COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté s'engage pour développer une culture de la santé mentale afin de renforcer les compétences psychosociales (CPS) et améliorer la détection des troubles.

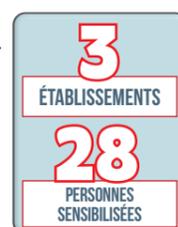
Ces compétences s'acquièrent tout au long de la vie, grâce aux expériences, aux interactions et aux apprentissages. En les développant dès le plus jeune âge, il est possible d'améliorer la santé et le bien-être tout en limitant les comportements à risque.



LES GPS AU CŒUR DU JURA

en partenariat avec l'IREPS BFC & le Contrat local de Santé Cœur du Jura, avec le soutien financier de la MILDECA

L'objectif de cette action est de former et accompagner les professionnels de la petite enfance de la communauté de communes «Coeur du Jura» au développement des compétences psychosociales pour qu'ils puissent les intégrer dans leur pratique au quotidien.



PRENDRE SOIN DE SOI, POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

en partenariat avec l'IREPS BFC, projet financé par la PJJ Grand Est sur des fonds de la MILDECA

Depuis 2022, ce projet a pour objectif d'encourager une démarche collective de renforcement des CPS, en permettant aux professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'accéder aux notions de bases, pour pouvoir identifier les CPS des jeunes, inscrire leur développement dans leurs pratiques professionnelles, et ainsi se mobiliser collectivement en faveur de la prévention des conduites à risques.

Ce programme propose une sensibilisation de 3 jours suivie d'un cycle de 8 ateliers expérimentaux leur permettant d'accroître leurs compétences sociales, cognitives ou émotionnelles. Depuis 2022, chaque année, les professionnels de deux unités éducatives, en hébergement, milieu ouvert et insertion sont formés.

LE JARDIN DES ÉMOTIONS

Dans les premières années de vie, la qualité des interactions avec l'environnement joue un rôle crucial dans le développement du cerveau, du système de réponse au stress et par conséquent, du comportement global. Ainsi, développer des relations positives et favoriser un fonctionnement individuel efficace a des bénéfices sur le bien-être, les conduites à risque et la réussite éducative de l'enfant.

Aussi, la Mutualité a créé en 2023 l'action « Le Jardin des émotions » destiné à la communauté éducative autour de l'enfant de 3 à 6 ans (professionnels et parents d'enfants accueillis en accueil de loisirs).

L'action se déroule en plusieurs temps : une journée de sensibilisation des professionnels des structures avec un temps dédié à la préparation des animations, des séances de sensibilisation des parents et 6 séances de coanimations auprès des enfants entre les professionnels de la structure petite enfance et ceux de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté.

Elle a été organisée sur **4 établissements** et auprès de **42 professionnels** et sera déployées sur toute la région en 2024.

Et aussi ...



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET À LA PARENTALITÉ (PSFP) - 3 À 6 ANS



PSFP est un programme évalué efficace scientifiquement par Santé Publique France. Il soutient la parentalité en développant les compétences sociales, émotionnelles et cognitives des enfants et les compétences parentales.

Il est déployé en France depuis plus de 10 ans et propose un accompagnement ludique où les parents et les enfants participent ensemble à 12 ateliers.

En 2023, l'ARS a confié à la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, le déploiement de ce programme en direction de 3 à 6 ans. Aussi cette année a été consacrée à la formation des professionnels de l'Union régionale au programme et à un premier travail de construction de la dynamique de coopération et de collaboration entre les acteurs de terrain au sein des territoire, nécessaire pour mettre en place et animer ce programme.

TABADO



Les équipes de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté sont en charge du déploiement de Tabado, programme de l'Institut National du Cancer (INCA) depuis 2020. Ce dispositif a pour objectif l'accompagnement des apprentis et des lycéens dans une démarche de sevrage tabagique.

Au sein d'un établissement, plusieurs réunions d'information sont organisées, des stands sont animés pour sensibiliser les jeunes fumeurs et les inciter à se lancer dans une démarche de sevrage avec des entretiens individuels et des ateliers motivationnels.

LA FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE



La Mutualité Française et Premiers Secours en Santé Mentale France se sont associés pour former des secouristes en santé mentale dans toute la France.

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent, en santé mentale, des gestes de premiers secours qui apportent une aide physique à une personne en difficulté.

En Bourgogne-Franche-Comté, deux formatrices en santé ont été accréditées sans réserve par PSSM France pour délivrer cette formation de deux jours. A l'issue de cette formation, le secouriste est capable de :

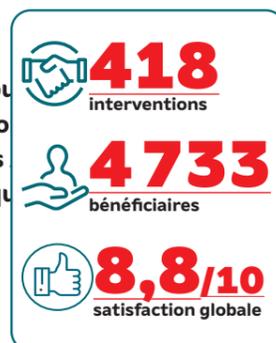
- Identifier les signes et symptômes des principaux troubles de santé mentale ;
- Mieux appréhender les différents types de crises ;
- S'approprier un plan d'action opérationnel pour apporter un soutien immédiat ;
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, tenir un discours rassurant et donner de l'information adaptée ;
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Trois formations de secouristes ont été organisées en 2023 et 10 autres sont programmées en 2024.

Par ailleurs, la santé mentale est l'affaire de tous... Aussi, l'Union régionale a également formé ses salariés : 11 d'entre eux sont devenus secouristes en santé mentale (repérage des troubles de la santé mentale, information et orientation) et 5 autres ont reçu la formation Sentinelle (repérage et orientation de la personne en risque de crise suicidaire).

4 MAINTENIR L'AUTONOMIE DES SENIORS ET DU GRAND ÂGE

Afin d'accompagner au mieux les plus de 60 ans, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté propose des actions de prévention auprès des seniors à domicile, en résidence autonomie et en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Ces actions s'inscrivent dans une logique de parcours de prévention afin que les seniors puissent pleinement adopter des comportements favorables à sa santé.



POUR LES SENIORS AUTONOMES

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté s'engage auprès des personnes de 60 ans et plus vivant à domicile à travers deux programmes complémentaires qui assurent un maillage thématique et territorial au plus près des bénéficiaires.

BIEN VIEILLIR CHEZ VOUS



L'enjeu de ce programme, créé en 2017 par la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, est de renforcer les compétences des personnes âgées pour prolonger leur autonomie et leur qualité de vie à domicile le plus longtemps possible. Des actions sont aussi mises en œuvre pour les personnes handicapées vieillissantes.

Ce programme est financé par les Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), les contrats locaux de santé de Côte-d'Or et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et déployé dans les huit départements de la région.

Le théâtre-débat « Du soleil derrière les nuages »

Ce théâtre interactif a été conçu en 2022 avec la troupe «Les caméléons» afin d'aborder le bien-être et la santé mentale de manière ludique. Animé par un psychologue, les petites scènes permettent d'échanger avec les plus de 60 ans sur différentes thématiques : passage à la retraite, mal-être, sexualité, solitude, isolement, dépression ... 9 représentations ont été données en 2023 (222 répondants sur 297 participants).

84% des bénéficiaires estiment que l'action a participé à changer leur regard sur la santé mentale

99% ont trouvé le format théâtre pertinent pour aborder ce sujet

LES ATELIERS BONS JOURS



Ce dispositif partenarial propose 11 ateliers de prévention s'appuyant sur des référentiels et conçus par des partenaires experts en matière de santé, forme et prévention. Il est co-porté par Kalivi (ex GIE IMPA regroupant la Carsat BFC, les MSA Bourgogne et Franche-Comté et l'Agirc-Arrco) et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, et majoritairement financé par l'ARS (382 ateliers), les partenaires historiques et les conférences des financeurs (ateliers et actions de mobilisation ou promotion).

En 2023, ce sont 498 actions qui ont été déployées sur les 8 départements. Spécifiquement, l'Union régionale sur sa mission de coordination sur les départements de l'Yonne, du Doubs et de la Saône-et-Loire en a mis en place 255.

BIENVENUE À LA RETRAITE

Financé par la CARSAT, ces 6 modules ont pour objectif d'accompagner le passage à la retraite et favoriser un vieillissement actif en santé. Le déploiement de ce dispositif national en région est notamment porté par la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté. Il a été lancé en octobre 2023.

POUR LES SENIORS EN INSTITUTION

LES ATOUTS DE L'ÂGE



La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, le Gie IMPA et la FAPA Seniors, ont mutualisé leurs expériences et leurs compétences pour créer ce programme de prévention à destination des seniors vivant dans les résidences autonomie de la région.

Les actions collectives proposées aux résidents visent à maintenir ou à entretenir les facultés sensorielles, motrices et psychiques et à promouvoir les comportements de nature à prévenir la perte d'autonomie. Au sein de ce dispositif, l'Union régionale est garante des ateliers Questions de sens, Bouger en rythme, Boost'âge.



OMEGA (OBJECTIF MIEUX ÊTRE GRAND ÂGE HÉBERGEMENT)



Ce programme a été mis en place pour répondre aux besoins des résidents et professionnels des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Financé par l'Agence Régionale de Santé et coordonné par le Pôle de Gériatrie et d'Innovation, il est le fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs de la santé : la MSA Bourgogne, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, la MSA Services et le Reseda. La Mutualité Française y porte des formations-actions sur la santé bucco-dentaire et la prévention de la dénutrition, ainsi que l'action sur l'activité physique pour les résidents.

Focus sur la formation des professionnels des Ehpads (satisfaction = 8,4/10) :

« La vie à pleine dents longtemps » (échantillon : 16 établissements, 76 professionnels interrogés) :

- 100% des professionnels ont fait évoluer leurs pratiques professionnelles en lien avec l'hygiène bucco-dentaire.
- 100% des établissements réalisent une toilette bucco-dentaire quotidienne en fin de programme (contre 64% en début de la formation et de l'accompagnement).

Le module PASS Alimentation (échantillon de 4 établissements, 126 diagnostics de dénutrition réalisés sur les résidents, 24 professionnels sensibilisés interrogés) :

- 95% des professionnels se sentent plus compétents pour intervenir sur la thématique après l'action.
- 100% des professionnels estiment que les séances auront permis aux résidents de mieux identifier le lien entre alimentation et santé.



Atelier Estim'& vous, au sein des Ehpads mutualistes de Côte-d'Or

L'ORGANISATION ET LES PARTENAIRES

Société de personnes à but non lucratif, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté est une structure autonome qui représente la Fédération nationale et ses mutuelles adhérentes à l'échelle régionale. Elle agit pour être un acteur de santé publique de référence en région, tant par ses interventions en prévention promotion de la santé que par sa participation à la construction des orientations locales ou régionales en matière de santé et de protection sociale.

NOTRE ORGANISATION

DES COLLABORATEURS, AMBASSADEURS DE LA SANTÉ EN RÉGION



Séminaire des salariés à Dijon en septembre 2023

L'année 2023 a vu particulièrement l'accompagnement des équipes dans le déploiement de la nouvelle stratégie mutualiste en prévention 2023-2026. Avec :

- Des ateliers pour définir une vocation partagée par les équipes prévention et ainsi, (re)donner du sens à leur action « Des experts de proximité qui vous guident vers des choix de santé en toute conscience »,
- Des groupes de travail pour s'approprier cette nouvelle offre thématique et savoir la promouvoir,
- Des réunions de partage pour élaborer un guide des méthodes et de bonnes pratiques en Mutualité,
- Un plan de développement des compétences ambitieux (3.6 % du budget de la masse salariale), particulièrement pour renforcer les compétences collectives sur les nouvelles thématiques : santé mentale et nutrition.

UN RÉSEAU D'INTERVENANTS PLURIDISCIPLINAIRES EN PROXIMITÉ

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté a fait appel à 220 intervenants externes : ergothérapeutes, dentistes, opticiens, sophrologues, sociologues, psychologues, médecins, éducateur en activité physique adaptée... Ce réseau de professionnels vient soutenir le déploiement de la programmation en proximité. Il apporte aussi des expertises spécifiques, complémentaires à celle des équipes.

Pour garantir le respect des objectifs et contenus des ateliers conçus par nos experts et s'assurer de la qualité de leur intervention, des analyses de la pratique sont réalisées chaque année par les préventeurs.

31

collaborateurs
répartis sur 5 pôles métiers et la direction

6

sites en région
à Dijon (siège), Auxerre, Besançon, Chalon-sur-Saône, Lons-le-Saunier, Nevers

73

jours de formation
pour maintenir ou développer les compétences des collaborateurs

90%

des salariés formés
en 2023 principalement sur la santé mentale, la Qualité et les affaires publiques.

3,1M€

charges d'exploitation
réparties à 54% sur la masse salariale et à 24% par les charges liées aux actions et projets

NOS PARTENARIATS

NOTRE APPROCHE

Le partenariat et le travail en réseau sont des modalités d'action incontournables d'un projet de promotion de la santé, qu'il s'agisse de mieux articuler les actions sur nos territoires, de mutualiser des ressources ou de collaborer sur un projet, voire le co-porter.

Cette démarche partenariale est aussi l'une des orientations du projet stratégique régionale. Elle s'est structurée en 2023, au sein du pôle développement et partenariats, avec une attention particulière à créer du lien avec les mutuelles et groupements mutualistes de la région.

NOS FINANCEURS

En 2023, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté a reçu le soutien financier de 76 partenaires (dont 26 mutuelles en prestation sur des actions dédiées).

Elle a signé en juillet un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé sur le développement des compétences psychosociales, la santé environnementale et la nutrition sur la période 2023-2027.

Sur le dispositif Les Ateliers Bons Jours, destiné aux plus de 60 ans, le partenariat entre la Mutualité Française et les caisses de retraite de l'interrégime (Carsat BFC, MSA Bourgogne et Franche-Comté) s'est élargi à l'Agirc-Arrco qui a rejoint Kalivi (ex Gie IMPA) en janvier 2024.

Les principaux financeurs



Et aussi, sur la coordination des actions Bien vieillir : les contrats locaux de santé en Côte-d'Or (Auxois Morvan, Seine-et-Tille, Val de Saône Vingeanne, Pays Beaunois) et les Communautés de communes en Saône-et-Loire (Grand Autunois Morvan, Val Lamartinien, Marcigny et Semur en Brionnais)

NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ POUR RENFORCER LA CONFIANCE

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté est certifiée Qualiopi (depuis 2022) en tant qu'organisme de formation et ISO 9001 sur son activité en prévention promotion de la santé (depuis 2017).

Ces certifications sont le reflet de l'engagement de l'Union régionale en faveur de la satisfaction de ses clients/partenaires et de l'amélioration continue.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Un acteur clé de la protection sociale et de la santé

Créée en 1902, la Mutualité Française est le syndicat professionnel des mutuelles. Elle est le porte-parole de près de 500 mutuelles, qu'il s'agisse de mutuelles nationales, régionales ou locales, de membres d'organismes paritaires d'assurance santé, de prévoyance. Elle les représente, promeut le modèle mutualiste et anime le réseau de mutuelles et de militants.

La Mutualité Française est présente en métropole et en outre-mer au travers de ses 17 Unions régionales qui portent et mettent en œuvre ses positions auprès des décideurs locaux. Les Unions régionales sont des acteurs incontournables de l'économie sociale et solidaire de proximité.

CONTRIBUER AU DÉBAT PUBLIC ET À L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE SANTÉ

La Mutualité Française est un acteur majeur du débat national autour des questions de protection sociale et de santé : PLFSS, reste à charge zéro, grand âge et autonomie, bioéthique... Elle est force de proposition sur les grands dossiers du système de protection sociale auprès des pouvoirs publics. Elle entretient notamment un dialogue avec les représentants des professions de santé et les associations d'usagers et les organisations syndicales.

Elle s'inscrit dans une démarche globale qui se nourrit de débats ouverts, d'études et de réflexions menés avec les militants mutualistes, les think tanks ou associations partenaires.

DÉFENDRE L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET PROMOUVOIR L'INNOVATION

La Mutualité Française défend un système de santé solidaire, protecteur et universel. Elle s'engage pour l'accès aux soins pour tous en nouant par exemple des accords avec des professionnels de santé pour limiter les dépassements d'honoraires ou en contribuant à la généralisation du tiers payant pour éviter l'avance des frais de santé.

La Mutualité Française et ses mutuelles sont également partenaires d'entreprises innovantes dans des domaines variés comme la téléconsultation, les flux financiers ou l'amélioration de l'expérience des adhérents. Grâce au soutien du mouvement mutualiste, ces entreprises imaginent et expérimentent de nouvelles solutions pour la santé et la protection sociale de tous les citoyens.

REPRÉSENTER LES MUTUELLES AU SEIN D'INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES

La Mutualité Française est présente dans les principales instances et organisations de la protection sociale et de la santé : Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), Conseil économique social et environnemental (CESE), Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), agences régionales de santé, conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, conseils territoriaux de santé...

Elle se mobilise également au sein de l'Association internationale de la Mutualité (AIM) et de l'Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe (AMICE) afin de faire reconnaître la spécificité des mutuelles.

La Mutualité Française

Chiffres clés

1^{er}

Acteur en complémentaire santé

Réseau sanitaire et social accessible à tous

Acteur privé de prévention

Opérateur en dépendance

462

mutuelles adhérentes
dont 232
mutuelles santé

32 millions
de personnes
protégées

+ de 2 900
services de soins
et d'accompagnement
mutualistes (SSAM)

26 000
actions
de prévention
par an

23 Md€
de cotisations
perçues

75 000
professionnels et
43 000 bénévoles
mutualistes

4,5 Md€
de produits perçus
par les SSAM

Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté

11 rue Jean Giono - 21000 DIJON
03 80 50 11 37 | contact@bfc.mutualite.fr
bourgognefranchecomte.mutualite.fr

LES ANTENNES

67 rue des Cras | 25000 BESANÇON
2 rue du Solvan | 39000 LONS-LE-SAUNIER
Carré Colbert | 7 rue Etienne Litaud | 58000 NEVERS
29 avenue Boucicaut | 71100 CHALON-SUR-SAONE
11 rue Dampierre | 89000 AUXERRE



TOUTES NOS ACTUALITÉS...



Flashez le QR Code